

AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **24 avril 2013, à 18 h**, au bureau d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, 5^e étage, afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles (2004-16)*, sur les demandes ayant trait aux immeubles situés aux :

750, rue Saint-Grégoire

5440, rue Saint-Hubert

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public, ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, à l'adresse suivante :

Bureau d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2T 3E6

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre du comité à ladite séance relativement à ces demandes.

Donné à Montréal, le 4 avril 2013

Le secrétaire d'arrondissement,
M^e Claude Groulx